

**DEPARTEMENT DE LA SAVOIE
COMMUNE DE SAINT-PIERRE D'ALBIGNY**

MAIRIE de Saint-Pierre d'Albigny
31 rue Auguste Domeneget
73250 SAINT-PIERRE D'ALBIGNY

DECISION DU MAIRE
n° 2026-01-D-05

Michel BOUVIER – Maire de Saint-Pierre d'Albigny

Objet : Concession nouvelle d'un emplacement au cimetière de Saint-Pierre d'Albigny

Carré 5 Emplacement 35 Concession n°339

Demandeur : Monsieur Jean-Philippe CAMPOS

Le maire de la commune de Saint-Pierre d'Albigny,

Vu le Code Général des Collectivités Territoriales et notamment son article L.2122-22.

Vu la délibération du Conseil Municipal en date du 30 novembre 2021,
Donnant délégation au Maire pour la durée de son mandat.

DECIDE

Article 1 : D'accorder à compter du **12 janvier 2026**, pour une durée de 30 ans, une concession d'un emplacement au cimetière de Saint Pierre d'Albigny à **Monsieur Jean-Philippe CAMPOS**, demeurant 21 rue Alice MILLAT – 73000 Chambéry, pour y fonder la sépulture de lui-même et sa famille.

Article 2 : De faire procéder au recouvrement de la somme de 765 € par le Trésorier municipal, correspondant au montant de l'emplacement concédé le 12 janvier 2026.

Article 3 : La présente décision sera inscrite au registre des délibérations de la commune et transmise à Madame la Préfète de la Savoie et au Trésorier municipal.

Fait à Saint-Pierre-d'Albigny, le 13 janvier 2026

Le Maire,
Michel BOUVIER

